

NTELA

____ N° 11, Janvier-Juin 2026 ____



ISSN : 2789-3588 / ISSN-L : 2789-3596

**Revue du Centre Universitaire de Recherche
sur l'Afrique (CURA)**

Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines/Université Marien
NGOUABI, Brazzaville (République du Congo)
Tél. : + 242 066690087 / 055769593 / 044108897
BP : 2642 / E-mail : cura.congobrazza@gmail.com
URL : <http://www.umng-flash.com/revue-sous-ojs>

Références indexation

<https://sjifactor.com/passport.php?id=24967>



Impact factor (SJIF) 2025 : 3,574

Impact factor (SJIF) 2026 : 5,169

Couverture : Figure de chasseur bantu de l'Afrique centrale. Statuette collectée par le Laboratoire d'Anthropologie et d'Histoire (actuelle Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines de l'Université Marien Ngouabi), entre les années 1975 et 1980. Dans les langues kongo de cette sous-région, le bon chasseur est justement appelé « *NTELA* ». Par métonymie, ce nom symbolise l'homme constamment animé par la quête des savoirs et des connaissances ; un scientifique qui cherche, qui trouve et qui partage ses trouvailles avec les autres au moyen de la publication.

Les opinions exprimées dans les différents textes publiés ici sont celles de leurs auteurs. Elles n'engagent nullement la Revue *NTELA*

Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines/Université Marien
Ngouabi, Brazzaville (République du Congo)

E-mail : cura.congobrazza@gmail.com

URL : <http://www.umng-flash.com/revue-sous-ojs>

NTELA

_____N° 11, Janvier-Juin 2026 _____

ISSN : 2789-3588 / ISSN-L : 2789-3596

**Revue du Centre Universitaire de Recherche
sur l'Afrique (CURA)**

Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines/Université Marien
NGOUABI, Brazzaville (République du Congo)
Tél. : + 242 066690087 / 055769593 / 044108897
BP : 2642 / E-mail : cura.congobrazza@gmail.com
URL : <http://www.umng-flash.com/revue-sous-ojs>

Publications semestrielles de la Revue NTELA

Directeur de publication

Jean Félix YEKOKA

Rédacteur en chef

Dieudonné MOUKOUAMOU MOUENDO

Comité de rédaction

Jacques Nkeoua Oumba, Paul Kibangou, Régina Patience Ikemou, Rony Dévyllers Yala Kouanzi, Samuel Kidiba, Didace Kevin Kouloungou Bounbou, Jean-Bruno Bayette, Dreid Miché Kodja Manckessi, Stévio Ulrich Baral-Angui.

Comité scientifique

Jean-François Owaye, Professeur, Université Omar Bongo (Gabon), Georges-Claude Tshund'Olela, Professeur, Université de Kinshasa (RD. Congo), Omer Massoumou, Professeur, Université Marien Ngouabi (Congo), Françoise Blum, Professeur, Université Paris 1, Panthéon Sorbonne (France), Scholastique Dianzinga, Professeure, Université Marien Ngouabi (Congo), Bienvenu Boudimbou, Maître de Conférences, Université Marien Ngouabi (Congo), Joachim Emmanuel Goma-Thethet, Professeur, Adon Simon Affessi, Maître de Conférences, Université Peleforo Gon Coulibaly Korhogo (Côte d'Ivoire), Université Marien Ngouabi (Congo), Dieudonné Tsokini, Professeur, Université Marien Ngouabi (Congo), Yvon-Pierre Ndongo-Ibara, Professeur, Université Marien Ngouabi (Congo), Joseph Zidi, Professeur, Université Marien Ngouabi (Congo), Henri Yambéné Bomono, Professeur, Université Yaoundé 1 (Cameroun), Jean Félix Yekoka, Maître de Conférences, Université Marien Ngouabi (Congo), Rogacien Tossou, Maître de Conférences, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Université Marien Ngouabi (Congo), Yvon-Norbert Gambeg, Professeur, Université Marien Ngouabi (Congo), Sophie Pulchérie Tape, Maître de Conférences, Université Peleforo Gon Coulibaly Korhogo (Côte d'Ivoire), Amuri Mpala Lutébélé, Professeur, Université de Lubumbashi (RD. Congo), Didier Ngalebaye, Maître de Conférences, Université Marien Ngouabi (Congo).

Infographie : Dreid Miché Kodja Manckessi

SOMMAIRE

Éditorial	9
-----------	---

Articles

I. HISTOIRE – GÉOGRAPHIE

Géopolitique houpouëtienne et formation des gouvernements sous Henri Konan Bédié de 1993 à 1999

Bléou Sylvain ANGU.....13

La femme dans la société des Abbeys de Côte d'Ivoire à l'époque précoloniale : économie, religion et justice

Cho Julie Eunice BROU épouse MOUSTAPHA, Stéphane NIANGORAN.....35

Kimpa Vita : jeune fille révolutionnaire kongo, héritière de la femme romaine

Alain Francis NGOMBE.....59

De la dynamique dans la construction des grands ensembles institutionnels régionaux : Luiz Inácio Lula da Silva, une référence en matière de coopération Sud/Sud (2003-2010)

Éric Damien BIYOGHE BI ELLA, Rovéry Gaël Clarence NGUEMA ABAGA NGUEMA.....73

Les autorités administratives, les colons et les missionnaires dans la Cuvette Congolaise (1899-1960)

Richer Arnould OBASSI.....95

Analyse spatiale des ressources humaines, matérielles et logistiques dans le district sanitaire de Mindouli en République du Congo : enjeux d'accessibilité et d'organisation des soins

Larissa Adachi BAKANA, Fred Boris NGANDZADI SAMINOU.....109

II. SOCIOLOGIE – PSYCHOLOGIE

Trajectoires de décrochage et logiques d'acteurs : une sociologie
compréhensive des élèves déscolarisés en République du Congo

**Nada Krishna MATSIMOUNA, Jean Bruno BAYETTE, Catherine
BLAYA.....129**

Dynamique de résilience agro-systémique des producteurs céréaliers
aux effets des changements climatiques dans la commune rurale de
Oula (Burkina Faso)

Gustave BAMBARA, Félix OUEDRAOGO.....149

Les stress de l'environnement liés à la route : Cas d'un clandestin du
Gabon

Marina Michelle BAKITA épouse ELLA.....173

Imageries populaires et esthétiques symboliques dans la lutte
sénégalaise à Dakar : entre art, identité et performance sociale

**Aboubekr THIAM, Alhoudourou MAIGA, Alassane DIOP, Richard
HOTTE.....189**

III. PHILOSOPHIE – LITTÉRATURE – COMMUNICATION

État de droit et démocratie cosmopolitique : critiques décoloniales et
défis de l'intégration africaine

Yawo Agbéko AMEWU.....217

Le fils de-la-femme-mâle de Maurice Bandaman : un archétype de
l'écriture fragmentaire

**Jean-Romarc KOUAMÉ, Rony Devyllers YALA KOUANDZI, Jessé
DIAMA K'Monti.....255**

Entre image, identité et marketing musical : sémiologie des
photographies des pochettes d'albums du musicien congolais Faly
Ipupa (2006-2022)

LAGUI MOYEN.....273

Éditorial

Hier moquée et vilipendée, malmenée et étouffée par ses détracteurs insoucians et orgueilleux, sûrs de leur puissance de feu et de leur progrès technique, aujourd'hui, l'Afrique est devenue le continent de l'avenir. Anciennement berceau de l'humanité, elle se donne à lire maintenant comme un espace écologique où se construisent les espoirs de l'humanité pour espérer des lendemains meilleurs. En effet, multiples enjeux de notre modernité justifient les inquiétudes qui prennent corps dans la psychologie collective : guerres asymétriques, terrorismes, négation identitaire, changements climatiques, pandémies, etc. L'image qu'offre le monde de lui-même est loin d'être reluisante, même si elle n'est pas cadavérique. Derrière les masques d'un présumé développement technologique et structurel se cache une infinité de situations dramatiques que les décideurs peinent à contrôler. La recherche des solutions collectives face aux problèmes qui minent le monde se heurte aux intérêts des grandes puissances, toujours disposées à créer le chaos et à tout renverser afin de protéger leurs intérêts.

À mi-chemin de 2026, l'Afrique ne demande plus qu'on parle d'elle en des termes d'un continent qui demande de l'aumône. Elle veut au contraire que l'on parle avec elle. Les treize articles qui constituent ce onzième numéro de la revue *Ntela* s'inscrivent possiblement dans ce halo heuristique et multidisciplinaire. Il s'agit donc de treize regards, treize façons de refuser les raccourcis et de prendre le temps nécessaire de comprendre le monde, de le lire et de saisir l'enchaînement généalogique des faits, dans leur entrelacement. Parce que l'Afrique du XXI^e siècle est une Afrique complexe, un champ réflexif ouvert à l'intellectualité des sciences sociales et humaines, elle est un creuset des savoirs et connaissances.

Les treize textes rassemblés dans ce numéro viennent de plusieurs pays africains : un du Burkina Faso, six de la République du Congo, deux de la Côte d'Ivoire, deux du Gabon, un du Sénégal et un du Togo. Cette diversité originelle est la preuve que la revue *Ntela* est bien connue en Afrique, continent vers lequel le Centre Universitaire de Recherche sur l'Afrique (CURA) avait librement choisi de tourner ses regards en matière de recherche. Tenant compte de leur proximité et de leur affinité, les treize contributions ont été regroupées autour de trois rubriques : Histoire-Géographie ; Sociologie-Psychologie ; Philosophie-Littérature-Communication.

Ouvrant la première rubrique, **Bléou Sylvain Angu** s'est intéressé à la géopolitique houpouëtienne et la formation des gouvernements sous Henri Konan Bédié, sur une chronologie qui s'étale entre 1993 et 1999. Cette période de seize ans est marquée par une fragilité institutionnelle, comparativement à celle qui a vu le président Félix Houphouët Boigny asseoir sa vision du pouvoir. Dans cette historiographie ivoirienne, c'est le triptyque économie, religion et justice qui a intéressé **Cho Julie Eunice Brou épouse Moustapha** et **Stéphane Niangoran** pour analyser la place de la femme dans la société des Abbey (Côte d'Ivoire) pendant la période précoloniale. La femme est appréhendée comme un fer de lance de cette société tournée vers le croire et la civilisation matérielle.

La période précoloniale concerne aussi le texte d'**Alain Francis Ngombé** qui voit en Kimpa Vita (une jeune fille kongo des débuts du XVIII^e siècle) l'héritière de la femme de l'Antiquité romaine connue pour ses capacités de résilience, son pragmatisme et son charisme. C'est son courage face aux atrocités portugaises et aux violences missionnaires qui lui vaut le qualificatif de révolutionnaire. D'ailleurs, en milieu socioculturel kongo, le mythe religieux construit autour Kimpa Vita est resté vivant.

D'une période l'autre. La contribution d'**Éric Damien Biyoghe Bi Ella** et **Roverly Gaël Clarence Nguema Abaga Nguema** s'inscrit à l'aune des dynamiques de construction de grands ensembles institutionnels régionaux. Ici, Luiz Lula da Silva chausse les bottes d'une vision idéale en matière de coopération Sud/Sud. L'étude de ces auteurs donne l'opportunité d'apprécier la dimension patrimoniale de certains personnages historiques.

Pour sa part, **Richer Arnould Obassi** s'est penché sur les relations entre missionnaires catholiques, colons, autorités politico-administratives et populations locales dans la Cuvette congolaise (Congo), de 1899 à 1960. L'analyse historique de ces relations montre qu'elles étaient souvent marquées du sceau des malentendus, notamment entre les colons et les missionnaires ; ces derniers refusant de donner l'occasion aux « indigènes » de penser que les prélats étaient pour le colonisateur un bras séculier, un complice des atrocités perpétrées sur leur territoire. C'est aux populations locales donc que ces rivalités ont profité.

Les questions de santé publique préoccupent aussi bien les pouvoirs publics que les chercheurs. Au menu des réflexions discursives se trouvent souvent la nature des infrastructures, la qualité des plateaux techniques, l'inexistence des produits pharmaceutiques et la qualité du

personnel dans l'offre de santé. En République du Congo, ces enjeux intéressent particulièrement la contribution de **Larissa Adachi Bakana** et **Fred Boris Ngandzadi Saminou**. Pour asseoir leur analyse et vérifier leurs hypothèses, ces auteurs ont jeté leur dévolu sur le district sanitaire de Mindouli, dans le département du Pool.

La rubrique sociologie-Psychologie s'ouvre avec le texte de **Nada Krishna Matsimouna**, **Jean Bruno Bayette** et **Catherine Blaya**. L'objet de leur réflexion porte sur l'analyse des trajectoires de décrochage et logique d'acteurs. Les résultats de leur recherche indiquent que « le décrochage scolaire est souvent le produit d'un désengagement progressif, marqué par une augmentation de l'absentéisme, une perte de motivation et un sentiment de décalage avec les attentes scolaires. Les élèves mobilisent des rationalités instrumentales, affectuelles, axiologiques et adaptatives pour arbitrer entre contraintes économiques, expériences négatives et perspectives d'avenir ».

Dans leur texte consacré à la résilience agro-systémique aux changements climatiques à Oula, une zone rurale du Burkina, **Gustave Bamba** et **Félix Ouedraogo** mettent en évidence, en convoquant une approche qualitative, les mutations environnementales et climatiques ayant favorisé, au sein de la commune de Oula, l'émergence de systèmes de production agricole reposant sur la mise en œuvre de techniques de conservation de l'eau et de fertilisation des sols, particulièrement chez les producteurs céréaliers.

Au bout du compte, les pratiques endogènes telles que le paillage des clairières, le **zai** traditionnel, l'utilisation du fumier, ainsi que le recours à des semences locales à cycle long, participent activement au renforcement de la résilience des producteurs de Oula.

Marina Michelle Bakita épouse Ella dresse le portrait d'un *clandoman* gabonais dans son étude consacrée aux stress de l'environnement liés à la route. Elle le met en relation avec le phénomène de la clandestinité des chauffeurs qui utilisent frauduleusement les taxis urbains. Par leurs pratiques, ces clandos génèrent chez leurs clients un stress.

Dans leur article, **Aboubakar Thiam**, **Alhoudourou Maiga**, **Alassane Diop** et **Richard Hotte** appréhendent la lutte sénégalaise dans sa triple dimension artistique, identitaire et de performance sociale. A cet effet, elle représente un espace social majeur de production d'images, de symboles et d'expressions esthétiques populaires. Dans dynamique, elle structure l'économie culturelle urbaine, se dévoile en s'inscrivant dans un système complexe

d'imageries visuelles. Les résultats de cette étude montrent que la lutte sénégalaise participe actuellement à l'émergence d'une esthétique populaire hybride, à la croisée des traditions rituelles négro-africaines et des logiques contemporaines de médiatisation et de marchandisation.

« État de droit et démocratie cosmopolitique » est la réflexion philosophique engagée par **Yawo Agbéko Amewu**. Se positionnant dans le sillage de ses contemporains et insistant sur la bonne gouvernance en Afrique, l'auteur postule que la démocratie s'inscrit désormais dans un processus d'affranchissement des différentes formes d'apories qui entravent son fonctionnement, en vue d'apparaître comme un modèle qui s'adapte et se contextualise en fonction des réalités socio-économiques auxquelles elle s'arrime. Il invite à réfléchir sur les dynamiques évolutives de la démocratie, en attendant de trouver un régime politique bien meilleur qu'elle.

Le fils de-la-femme-mâle est une œuvre romanesque de Maurice Bandaman. Cette production littéraire a attiré l'attention de **Jean-Romarc Kouamé**, **Rony Devyllers Yala Kouandzi** et **Jessé Diamo K'Monti** qui, dans leur odyssée littéraire, montrent que ce roman est un archétype de l'écriture fragmentaire. Tout en fondant la réflexion sur une démarche stylistique, ils arguent que le désignateur « La-femme-mâle », tel qu'inscrit dans le titre, résulte d'un processus de collage, une technique qui s'apparente à la composition fragmentaire. Dans le même élan, ils affirment que sur ce modèle, le fragmentaire organise certaines portions de l'œuvre en un récit cinématographique. Il y a donc chez Maurice Bandaman une esthétique de la fragmentation.

Lagui Moyen est l'auteure qui clôturera l'ensemble des textes de ce numéro. Son travail surfe autour de trois concepts forts, en fait trois entités d'une épistémologie sémiologique des photographies des pochettes d'albums de Faly Ipupa : image, identité et marketing musical. Opérant opiniâtrement une archéologie des pochettes d'albums de l'artiste sus cité, l'auteure arrive à la conclusion que, entre 2006 et 2022, ces trois éléments se sont exprimés avec ostentation sur la place publique de la rumba congolaise.

Au moment où se ferme la page de cet éditorial, tout en félicitant l'équipe de rédaction qui travaille sans relâche pour satisfaire les attentes légitimes de nombreux universitaires et autres chercheurs indépendant qui travaillent sur l'Afrique, je souhaite une bonne réception de ce treizième numéro, partout où il voyagera.

Le Directeur de publication
Dr Jean Félix YEKOKA

Les autorités administratives, les colons et les et les missionnaires dans la Cuvette Congolaise (1899-1960)

Richer Arnauld OBASSI*

Résumé

Les autorités administratives, les colons et les missionnaires sont les représentants d'une même civilisation et partant d'une même hégémonie. Ils ont œuvré dans une même région (Cuvette Congolaise) pendant plus de six décennies, mais avec des missions bien distinctes. Se trouvant sur un même terrain d'action, ils avaient l'obligation de collaborer et de s'entraider, en se rendant de nombreux services. Cependant, leurs relations furent émaillées de malentendus, de rivalités, etc. Les missionnaires tenaient à ce que les indigènes ne les confondent pas avec les autres Blancs, notamment les agents de l'administration, les colons, les militaires, etc. Leurs rivalités étaient profitables aux populations locales en ce sens que la plupart du temps, les malentendus avec les missionnaires étaient dus au mauvais traitement que les colons ou les agents de l'administration infligeaient à ces populations. Les missionnaires servaient à bien d'égards de bouclier à leurs fidèles.

Mots-clés : Autorités administratives, colons, Cuvette congolaise, missionnaires.

Abstract

The administrative authorities, colonists, and missionaries were representatives of the same civilization and, consequently, of the same hegemony. They worked in the same region (the Congo Basin) for over six decades, but with very distinct missions. Operating in the same field, they had an obligation to collaborate and help one another. They provided each other with numerous services. However, their relationships were marked by misunderstandings and rivalries. The missionaries were careful that the natives did not confuse them with other white people, particularly administrative agents, colonists, soldiers, etc. Their rivalries were beneficial to the natives in that, most of the time, the misunderstandings stemmed from the mistreatment that

* Université Marien Ngouabi (Congo), Enseignant chercheur/Histoire contemporaine
E-mail : obassiricher@gmail.com

colonists or administrative agents inflicted on Catholic believers. The missionaries, in some respects, served as a shield for their followers.

Keywords : Administrative authorities, settlers, Congo Basin, missionaries.

Introduction

L'année 1899 constitue un moment historique important dans la Cuvette congolaise. C'est au cours de cette année-là que fut instauré le régime concessionnaire au Congo. Trois types d'hommes étaient présents dès lors dans cette partie septentrionale du Congo. Il s'agit des autorités administratives, des colons et des missionnaires spiritains. Les premiers sont au service du pouvoir colonial en place ; les deuxièmes sont des agents commerciaux et les derniers sont au service de Dieu. C'est pour ainsi dire que les autorités administratives, les colons et les missionnaires n'ont pas la même mission et par conséquent ont des idéaux différents. Cependant, leur zone d'action est la même **et** appartiennent à une même civilisation : la civilisation occidentale. Il est quasiment inévitable que ces trois types d'hommes entretiennent des rapports entre eux. À cet effet, la question fondamentale à notre sens est celle relative à la nature de leurs rapports. Quels caractères revêtent les rapports entre les autorités administratives et les missionnaires Spiritains, d'une part ; et entre les colons et les missionnaires, d'autre part ? Tel est l'écheveau historique qu'il convient de démêler dans le cas particulier des relations entre ces derniers dans la Cuvette Congolaise 60 ans durant (1899-1960).

Les rapports entre les administrateurs coloniaux, les colons et les missionnaires Spiritains dans la Cuvette Congolaise revêtent un caractère ambivalent en ce sens, qu'ils étaient tantôt amicaux, tantôt conflictuels. L'ambiguïté des rapports entre ces trois piliers du pouvoir colonial (administrateurs, colons et missionnaires) permet de comprendre que ceux-ci n'avaient pas les mêmes priorités et les mêmes idéaux. En effet, il existe une abondante documentation sur la Cuvette Congolaise. L'on peut énumérer, entre autres, les ouvrages de G. Mazenot, *La Likouala-Mossaka : histoire de la pénétration du Haut-Congo* (1878-1920) publié en 1970 ; *Les Carnets du Haut-Congo* (1959-1963), publié en 1996 ; de Th. Obenga, *La Cuvette Congolaise : les hommes et les structures*, publié 1976 ; de M. Legrain, *Le père*

Richer Arnould OBASSI : *Les autorités administratives, les colons et les ... Adolphe Jeanjean missionnaire au Congo*, paru en 1994 ; d'A. Ndinga Oba, *Les langues Bantoues du Congo-Brazzaville*, publié en 2003 ; de C. Coquery-Vidrovitch, *Le Congo au temps des grandes compagnies concessionnaires 1898-1930*, paru en 1972, *De Brazza et la prise de possession du Congo (1883-1885)*, paru en 1969. La liste n'est pas exhaustive. Mais la spécificité de ce travail par rapport aux travaux sus mentionnés est qu'il examine la nature des relations entre les autorités administratives, les colons et les missionnaires Spiritains sur une terre étrangère, donc la Cuvette congolaise sous la colonisation française. Pour réaliser ce travail, nous avons eu recours aux sources écrites. Après la collection des documents écrits et leur croisement, nous avons procédé à la critique historique et l'interprétation des faits. Ce qui nous a permis de faire la synthèse puis la rédaction. Notre s'articule autour de trois principaux points : le premier point concerne l'étude du pays ; le deuxième point porte sur la pénétration missionnaire et coloniale et enfin le troisième point traite des relations entre les administrateurs coloniaux, les colons et les missionnaires Spiritains.

1. Le pays concerné

La Cuvette Congolaise est un nom scientifique donné à la partie septentrionale de l'actuelle République du Congo. Elle fait frontière à l'actuelle République centrafricaine. Cette région a une superficie de 150.000 km² d'après l'*Atlas du Congo* (2001, p.8).

1.1. Le réseau hydrographique

Le réseau hydrographique de la Cuvette Congolaise est dense et constitué du fleuve Congo et de ses affluents de droite. C'est véritablement un domaine de convergence hydrographique. Ce vaste territoire est arrosé par quatre cours d'eau, affluents de droite du fleuve-Congo que sont : la Likouala-Mossaka, la Likouala aux herbes, la Sangha et l'Alima. Mais le bassin de la Likouala-Mossaka couvre la majeure partie avec près de 55.000 km² (G. Mazenot, 1996, p. 395). Le tableau géographique de la Cuvette congolaise fait ressortir trois zones distinctes, à en croire G. Mazenot (1996, p. 395) : « la zone aquatique (Mossaka), la zone des steppes (Owando, Makoua, Ewo, Boundji et la zone forestière (Kellé) ».

1.2. Le type de climat

La Cuvette congolaise subit l'influence du climat équatorial. Les températures moyennes annuelles varient autour de 24 à 25°C. L'amplitude annuelle est faible (1,5°C à Impfondo, 1,6°C à Ouessou et 2,1°C à Souanké). Les précipitations moyennes annuelles, de l'ordre de 1600- 1800 mm, sont étalées sur presque toute l'année. Il n'y a pas de véritable saison sèche. Les mois les moins arrosés enregistrent de 25 à 80 mm, selon l'*Atlas du Congo* (2001, p.18)

L'eau occupe une place fondamentale dans cette région. Elle constitue de belles voies de communication naturelle grâce auxquelles la pénétration coloniale et missionnaire fut rendue possible. A. Ndinga Oba (2003, p.7) faisait remarquer que « le fleuve Congo et la plupart de ses affluents y constituent de véritables boulevards dont le rôle dans la vie des usagers est essentiel. Grâce à ces voies de communications naturelles, ils peuvent aller d'un point du domaine à l'autre au moyen de la pirogue propulsée par la pagaie ».

Voilà brièvement les principales caractéristiques géographiques de la Cuvette congolaise, cet espace où une partie de son destin va se jouer par trois types d'acteurs qui appartiennent à la civilisation occidentale (administrateurs coloniaux, colons, et missionnaires) avaient œuvré.

2. Le contexte de la pénétration missionnaire et coloniale

Le XIX^e siècle a vu une page de l'histoire se tourner (celle de l'abolition de la traite négrière) et une nouvelle s'ouvrir : celle de l'impérialisme colonial européen à travers le monde. Le Congo n'était guère à l'abri de la conquête coloniale européenne. C'est ainsi que la France se lança, par Pierre Savorgnan De Brazza, dans l'exploration de l'Ogooué et ultérieurement des bassins du Congo et du Kouilou-Niari à partir du dernier quart du XIX^e siècle (1875). Mais deux ans plus tôt les missionnaires Spiritains étaient présents sur les côtes congolaises.

2.1. La pénétration missionnaire

En 1873, l'Église catholique, par le biais de la congrégation du Saint-Esprit, s'était déjà installée sur les côtes congolaises. C'est notamment à Landama que les pères Charles Aubert Duparquet et Hippolyte Carrie avaient érigé la première mission marquant la relance de l'église du Congo, laquelle fut officiellement confiée aux Spiritains, le 9 septembre 1865, par un décret de la S.C. de la propagande.

Richer Arnould OBASSI : Les autorités administratives, les colons et les ...

Il est donc sans conteste que l'Église catholique avait précédé la colonisation française au Congo. D'ailleurs, le père G. Renouard (1904, p. 20) fit mention de cette réalité en ces termes : « jusqu'en 1874 au Congo, il n'y avait que les missionnaires qui, les premiers avaient dressé le drapeau français à côté de la croix ... Seuls, ils étaient connus et représentaient la France ».

Ce qui est curieux est qu'à côté du drapeau de la mission à la croix bleue, on trouve hissé le drapeau français, symbole de sa présence au Congo. Cette attitude missionnaire nous amène à affirmer que la présence missionnaire spiritaine au Congo depuis 1873 marque le début de l'ère coloniale française sur ce territoire, bien que cela soit moins perceptible. L'activité missionnaire à cette période était encore timide et se limitait sur les côtes.

2.2. La pénétration coloniale

Par ailleurs, pendant sa première phase d'exploration (1875-1878), Pierre Savorgnan De Brazza prit la résolution de remonter l'Ogooué et à travers cette région accidentée où se trouve à présent érigée Franceville, se lance à la quête des voies fluviales afin de parvenir à la Cuvette congolaise. Mission d'autant plus ardue que l'explorateur français ne parvint guère à réaliser au cours de ce voyage. Du moins, il fut parvenu à 180 km environ de la région, notamment au lieu de jonction des petites rivières qui constituent une belle voie d'eau que l'on désigna plus tard par l'Alima.

L'ignorance étant assimilable au danger, Pierre Savorgnan De Brazza n'avait qu'à descendre les 600 km de cette rivière pour accomplir sa mission, celle de parvenir au grand fleuve en amont des chutes qui entravaient le Gallois Stanley. Hélas, il décida de changer d'avis en axant ses explorations sur la région située au Nord de l'Alima encore qu'il fut attaqué par le peuple Likuba, connu sous l'onomatopée Apfuru. Cette première mission d'exploration conduite par De Brazza avait duré trois ans (1875-1878). Dans *l'Histoire générale du Congo des origines à nos jours*, S. Dianzinga (2010, p.138) fait remarquer que « le dessein de cette mission était essentiellement économique, créer de nouveaux espaces de commerce pour supplanter les monopoles existants ». En 1880, l'explorateur français reprit ses explorations par l'Ogooué. Face à l'hostilité des Likuba, il renonça à l'idée de descendre l'Alima, mais décida de couper par les terres pour atteindre *in fine* le Congo.

La fondation de la première station dite « scientifique et hospitalière de l'Ouest-africain », l'actuelle Franceville, le 13 juin 1880 suite aux traités signés ou aux accords conclus avec des dignitaires autochtones, marque une étape fondamentale pour l'explorateur français, Pierre Savorgnan De Brazza. Le 25 juin de la même année, il se dirigea vers le cœur même du royaume de Makoko où il fut reçu par le Makoko Loubath Imoumba Iloo 1^{er} avec qui il signa, le 10 septembre 1880, un traité dit d'Alliance. Voici ce que rapporte H. Bruschvig (1963, p. 47) à ce sujet :

Le Makoko qui a la souveraineté du pays situé entre les sources de l'embouchure de Léfini à Ncouna¹³ ayant ratifié des territoires faits par Ngampey pour l'établissement d'une station française, et fait de plus cession de son territoire à la France à laquelle il fait cession de ses droits héréditaires, de suprématie, désirant en signe de cette cession, arborer les couleurs de la France, je lui ai remis un pavillon français, et par le présent document, fait en double et revêtu de son signe et voilà la suite de ma signature, donné acte des mesures qu'il prises à mon égard considérant comme le représentant du gouvernement français.

C'est ce traité d'alliance dont les tenants et les aboutissants étaient probablement ignorés par les chefs des Tékés qui déboucha, en conséquence, sur la prise de possession du Congo par la France. Mais cela fut devenu une réalité suite à la ratification de ce traité, Brazza-Makoko Iloo 1^{er}, le 30 novembre 1882. Voilà le contexte de la pénétration et l'implantation coloniales françaises au Congo qui ouvriront quelques années plus tard, la voie à une installation officielle et effective des pères et frères de la congrégation du Saint-Esprit au Congo d'une manière générale et spécifiquement dans la Cuvette congolaise.

Or, jusqu'ici, la Cuvette congolaise n'avait pas connu la présence missionnaire. C'est en 1889 que les pères Spiritains s'installèrent dans la région où ils avaient érigé la première mission, notamment celle de Saint-Louis de Liranga. Qu'en est-il du concessionnaire qui allaient s'y implanter ?

¹³ Ncouna n'est pas en réalité le nom d'une quelconque localité des Tékés. Il s'agit plutôt de Mfoa, ce territoire concédé par Iloo 1^{er} à De Brazza. En téké Ncouna signifie là-bas ; c'est donc par ignorance de la langue téké que ce nom a été attribué à ce territoire.

2.3. L'instauration du régime concessionnaire au Congo

Qu'est-ce que le régime concessionnaire ? Cette question vaut la peine d'être posée, car sa réponse nous amène à comprendre les enjeux coloniaux. Le régime concessionnaire fut un système colonial où la France avait donné mandat à des sociétés privées, particulièrement françaises, d'exploiter des ressources des territoires occupés, donc de ses colonies. Celui-ci se réalisa face à la réticence, voire au refus des pouvoirs publics français d'investir au Congo, malgré les éloges des richesses recelées par cette région que De Brazza fit auprès du parlement français.

L'instauration du régime concessionnaire au Congo intègre, en effet, le programme économique français mis en place au Congo. Il est fondamental de noter que ce programme de pénétration économique et commerciale fut l'œuvre de l'explorateur Pierre Savorgnan De Brazza. Cependant, il y avait des préalables. Car ce programme nécessitait avant tout la mise en place des infrastructures en l'occurrence.

L'aménagement de l'Ogooué, l'équipement du réseau fluvial du Congo en grand nombre de steamers », la construction d'une voie ferrée reliant la côte atlantique gabonaise au Haut-Congo en passant par Makoua pour aboutir à Ouessou ou reliant la côte congolaise au Pool (Th. Obenga (sld), 2010, p. 200).

La réalisation d'un tel projet nécessitait des capitaux importants. Face à ce projet budgétivore, le parlement français exigeait que les colonies devaient être elles-mêmes la source financière nécessaire. Cette position du parlement français obligea De Brazza qui tenait à ce projet, à « faire venir au Congo, le capital privé, avec la convention Christophe » (Th. Obenga (sld), 2010, p.200), en 1886, afin d'amorcer la pénétration économique de la colonie.

L'initiative de Pierre Savorgnan De Brazza, « fut concrètement soutenue en France Eugène Etienne, dès 1891, alors sous-secrétaire d'État aux colonies et animateur du groupe colonial au parlement » (A. C. Ndinga Mbo, 2010, p. 202). C'est ainsi que ce dernier conçut un projet relatif à la création des grandes compagnies concessionnaires. « Dès 1898, de nombreuses sociétés se mirent en instance auprès du ministre des colonies pour obtenir des concessions » (G. Mazenot, 1970, p.125). Pour C. Coquery-Vidrovich (1972, p. 14).

L'année 1898 qui sanctionnait le départ de Brazza, marquait un tournant. C'était la fin de la phase d'exploration. On décidait enfin de mettre en

exploitation un territoire que l'on ambitionnait de voir concurrencer l'État voisin du Congo. L'instauration du régime concessionnaire préconise dès 1890, mais ébauché seulement en 1893-1895 (création de la Société du Haut-Ogooué et de la Société du Congo-français) et entériné finalement par les quarante (40) décrets de 1899-1900, traduisant l'adoption du Congo d'une doctrine économique cohérente, celle des compagnies concessionnaires à monopole d'exploitation destinées en principe à assurer les investissements dont l'État refusait la charge.

Les décrets du 8 février et du 8 mars 1899, promulgués par le Ministre des colonies, Guillaumin, inaugurant le régime concessionnaire au Congo, sont approuvés par le parlement français. C'est ainsi que quatorze (14) sociétés concessionnaires s'installèrent sur l'ensemble du pays. La Cuvette congolaise étant un vaste territoire (150.000 km²), regorgeait des potentialités énormes. Il vit l'arrivée de plusieurs compagnies concessionnaires dont les plus emblématiques furent la Compagnie Française du Haut Congo (C.F.H.C), l'Alimaïenne. A cet effet, G. Mazenot (1970, p.127) faisait remarquer qu' :

Au mois de mars 1899, tout était prêt pour l'attribution des premières concessions ; la commission des concessions coloniales avait commencé à instruire un certain nombre de demandes dont celles MM Tréchet, Nicol et Bernain. Il restait cependant une formalité juridique à accomplir ; avant d'autoriser la mise en valeur par des particuliers des terres domaniales du Congo Français, il convenait de déclarer que les « terres vacantes et sans maîtres » du Congo faisait partie du domaine de l'État. Ce qui fut fait par un décret du 28 mars 1899.

Indiquons que la thèse de terre vacante et sans maître est une manœuvre juridique soutenue par la France pour justifier, justement, la prise de possession et l'exploitation des sols du Congo. Ceci est d'autant vrai que dans la réalité des faits et selon les coutumes autochtones africaines, il n'y a jamais eu un carré de terre sans maître (J. F. Yekoka, 2013, p. 94-97).

3. Les rapports entre les administrateurs, les colons et les missionnaires Spiritains

Il est question ici d'analyser les relations entre les autorités administratives et les pères Spiritains dans la Cuvette Congolaise d'une part et entre les colons et les missionnaires d'autre part dans le contexte de la colonisation française au Congo.

3.1. Les administrateurs coloniaux et les missionnaires Spiritains

On n'est pas sans savoir que les autorités administratives assurent la politique coloniale de la France, tandis que les missionnaires ont la charge d'évangéliser les peuples colonisés, leur apporter un changement culturel et mental intérieur. Il s'agit ici de deux types d'hommes ayant des missions bien distinctes, mais œuvrant dans une même région. Et c'est là qu'ils sont dans l'obligation de collaborer, surtout qu'il s'agit des citoyens d'un même pays, à savoir la France.

En 1899, à la première année de l'instauration du régime concessionnaire au Congo, le nombre des missionnaires était déjà considérable, environ une trentaine. Devant cette réalité, Monseigneur Augouard exprima son désir de voir ne fût-ce qu'un missionnaire s'impliquer au Conseil privé de la colonie. Cependant, le patron de l'administration, M. De Lamothe, s'y opposa, affirmant qu'il ne saurait admettre l'immixtion du clergé dans les questions politiques de la colonie. Monseigneur Augouard n'avait pas digéré cela, si bien qu'un peu plus tard, il lui répondit comme par représailles : « le pape Léon XIV, un bateau essentiellement clérical et le transport des troupes est une affaire essentiellement politique, j'avais le regret de ne pas accéder à sa demande, désirait avant tout ne conformer à son horrible lettre du ... Toute la colonie en a ri pendant un mois » (M. Legrain, 1994, p. 104).

Le 4 janvier 1914, un agent de l'administration, M. Pinelli, ordonna la fermeture du poste des catéchistes de Mbama, situé dans la région de Fort-Rousset prétextant le manque d'autorisation préalable des autorités administratives. Quatre-ans plus tard, notamment le 10 janvier 1918, un autre administrateur, au nom de Léal, fit saisir par l'entremise d'un milicien et d'un caporal accompagnés de cinq—porteurs, la poudre de la mission Saint-François-Xavier de Boundji. Le responsable de la mission, le père Adolphe Jeanjean exprima son indignation et déclara qu'il n'hésiterait pas à avertir Monseigneur de cette violation flagrante.

Par ailleurs, lorsque le village chrétien de Saint-Benoît de Boundji connut son extension, certains administrateurs coloniaux regardaient ses habitants d'un mauvais œil. Or, ce village chrétien faisait la fierté des missionnaires. Pour ces administrateurs, les chrétiens de Saint-Benoît préféraient s'occuper de leurs affaires personnelles et s'abstenaient de rendre à l'administration les prestations en travail et en nature imposées à tous les Congolais. Dans son ouvrage précité, le père

Michel Legrain (1994, p.106) a fait mention d'une affaire pitoyable, rapportée par les missionnaires en octobre 1927 en ces termes :

Un administrateur nommé Began avait fait amener à la prison de Fort-Rousset un chrétien nommé Akyeake, du village d'Olongoné, travaillant comme chasseur pour la mission, parce qu'il avait eu l'outrecuidance d'aller saluer Monseigneur de passage à la mission, plutôt que de participer aux prestations des témoins, il y eut par la suite une enquête, mais la punition de tels délits causés par des fonctionnaires coloniaux était fort rare.

En effet, plusieurs exactions ont été commises par les administrateurs coloniaux à l'endroit des indigènes. D. Ngoïe-Ngalla (2010, p. 81-82) dénonçait cette attitude en ces termes :

L'agent colonial, brutal et glacial, peu capable d'une étincelle de sympathie et de compassion pour l'indigène rudoyé et qu'on jette en prison pour une broutille (...). L'agent colonial du haut de sa superbe de Blanc et d'homme supérieur incapable d'un peu d'humanité pour l'indigène à qui il fait sentir combien il est puissant et a tous les droits sur lui.

Toutefois, en dépit des tensions, des querelles et des périodes néfastes, la collaboration entre les autorités administratives et les missionnaires n'était jamais rompue. Il eut certains administrateurs qui favorisèrent le travail des missionnaires par leur pouvoir. Il y avait toujours des moments de rencontres, de communion entre eux, ainsi qu'il est le possible de le lire à travers ce passage de M. Legrain (2010, p.107) :

De passage à Fort-Rousset, en compagnie de l'abbé Eugène Nkakou, le père Scheer se vit invité à déjeuner chez l'administrateur. La présence d'un prêtre noir était une première. À côté de la grande table réservée aux Blancs, on avait réservé une petite table destinée à l'abbé. Et chacun mangea à son rang et à sa place.

Les missionnaires et les autorités administratives coloniales se rendirent mutuellement maints services. Certains agents administratifs se faisaient soigner dans les dispensaires des missions. Les malentendus sont dus généralement au fait que les missionnaires avaient l'obligation de défendre leurs valeurs chrétiennes. Ils refusaient de cautionner certaines antivaleurs auxquelles faisaient montre les agents de l'administration. Dans le Journal de la communauté de Boundji de décembre 1942, le père Scheer écrit :

Richer Arnould OBASSI : Les autorités administratives, les colons et les ...

Depuis 40 ans, les commandants blancs se succèdent à une vitesse record, les uns tout simplement très sympathiques, d'autres favorisant de tout leur pouvoir le travail missionnaire, mais de nombreux autres hélas faisant tout pour démolir et ridiculiser l'œuvre des pères, y ajoutant des tracasseries administratives, des persécutions plus ou moins surnoises vis-à-vis des chrétiens (M. Legrain, 1994, p.106).

On comprend le caractère ambigu des rapports entre les autorités administratives et les missionnaires au Congo en général, et spécifiquement dans la Cuvette congolaise.

3.2. Les rapports entre les colons et les missionnaires

Les colons ici, ne sont autres que les agents des compagnies concessionnaires. Leur arrivée au Congo, et particulièrement dans la Cuvette congolaise, est la conséquence de la mise en place du programme économique français au Congo. Ce programme visait la mise en valeur de cette colonie. C'est dans ce contexte que plusieurs sociétés privées françaises arrivèrent dans le pays. Leur arrivée au Congo coïncida avec l'installation missionnaire. Les missionnaires avec lesquels ils ont intérêt à collaborer-sont tous les ressortissants d'une même nation et appartenant à la même civilisation. Pourtant leurs objectifs diffèrent.

Entre 1899 et 1900, la Cuvette congolaise comptait quatre missions et les sociétés concessionnaires les plus actives furent la Brazzavilloise, la Hollandaise, l'Alimaïenne, la C.F.H.C (compagnie française du haut Congo). Certains agents des compagnies concessionnaires, à l'instar de l'Alimaïenne considéraient les missionnaires comme des éléments gênants à cause de certains de leurs actes immoraux à l'endroit des indigènes : les escroqueries commerciales, des insultes. D'ailleurs, un agent de l'Alimaïenne n'hésita pas à accuser gratuitement les missionnaires d'être responsables d'agressions à main armée à l'endroit des indigènes et même de viol de femmes. Lorsque les missionnaires de la mission Saint-François-Xavier de Boundji apprirent cela, ils répliquèrent à ce qu'ils qualifiaient de calomnie insupportable. C'est ainsi que le père Colombel, par correspondance, écrivit en date du 21 juin 1900, à Monseigneur Augouard : « Est-ce que votre Grandeur veut que nous nous laissions tuer sans bouger ? » (M. Legrain, 1994, p.108).

Monsieur Louis Tréchet de la société CFHC qui disposait d'une immense concession faisait comprendre spécifiquement aux missionnaires que les produits du sol et le bétail relevaient de ses

prérogatives. Mais Monseigneur Augouard s'y opposait. Il a fallu que le tribunal tranche et ce en faveur de Louis Tréchet. En 1912, il y eut un autre procès opposant les frères Tréchet-(François, Henri, Aimé et Louis) à la mission catholique. Au cours de ce procès, Monseigneur Augouard avait ardemment défendu la mission au point que les frères Tréchet-perdirent ce procès et écopèrent d'une amende de 2000 F que leur compagnie CFHC versa à l'évêché à titre compensatoire.

Il y a eu entre les missionnaires et les colons, plusieurs accrochages. Les malentendus étaient souvent dus à ce qu'il convenait de réaliser dans la colonie et des ressources à mettre en œuvre. Toutefois, face à des problèmes dramatiques en rapport avec la santé ou la sécurité, les missionnaires et les colons bannissaient leurs malentendus et faisaient preuve de solidarité. Au sujet des relations missionnaires-colons, le père M. Legrain (1994, p.110) faisait constater qu'

En dehors des tempéraments particulièrement excités ou sectaires, chacun s'efforçait d'entretenir des relations de courtoisie avec les autres colons en poste ou de passage. L'hospitalité, tout particulièrement passait pour un devoir sacré : on partageait ce qu'on avait ; à la bonne franquette, à charge de revanche.

Tout ceci permet de saisir la nature des relations qu'entretiennent les missionnaires et les colons dans la Cuvette congolaise pendant la période coloniale, à compter de l'année de l'instauration du régime concessionnaire jusqu'à la proclamation de l'indépendance du Congo en 1960.

L'ambiguïté dans les relations entre les autorités administratives, les colons et les missionnaires dans la Cuvette congolaise de 1899 à 1960 amène à réfléchir sur le niveau de maltraitance, des exactions, de tortures subies par les populations locales, particulièrement celles qui se furent converties au christianisme. On se rend compte de la présence missionnaire qui servait de bouclier à certains indigènes. L'immoralité de certains agents des compagnies concessionnaires heurta l'opposition des pères Spiritains qui n'hésitèrent guère à dénoncer ces attitudes, surtout quand cela touchait aux chrétiens. La brutalité des autorités administratives à l'endroit de certains chrétiens était loin d'être digérée par les missionnaires. Ces derniers devinrent dès lors les protecteurs de leurs fidèles. On peut donc conclure que les rivalités entre les agents de l'administration, les colons et les missionnaires profitèrent aux indigènes.

Richer Arnould OBASSI : Les autorités administratives, les colons et les ...

En fait, presque partout où il y avait des missions, le clergé devenait un rempart contre l'administration coloniale et les compagnies concessionnaires. Les missionnaires intercédèrent souvent auprès des administrateurs locaux et des agents des compagnies concessionnaires afin d'empêcher ou de limiter les mauvais traitements, les châtiments corporels et les injustices dont étaient victimes les indigènes.

Conclusion

Les autorités administratives, les colons et les missionnaires furent les représentants d'une même civilisation et partant d'une même hégémonie. Ils ont collaboré et se sont rendu de nombreux services pendant plusieurs années de leur présence dans la Cuvette congolaise. Cependant, leur collaboration était émaillée de malentendus, de rivalités. Ce qui prouve à suffisance que ces trois types d'hommes ne poursuivaient pas le même dessein. Il est sans conteste que l'action missionnaire et la colonisation se trouvaient indéniablement liées pendant toute la période coloniale. Seulement, à chaque fois que les agents de l'administration et les colons devenaient dangereux en faisant preuve des actes immoraux, de brutalité ou inhumains, les missionnaires n'hésitaient pas à désapprouver cette attitude et à affirmer l'authenticité de leur idéal à se distinguer des autres Blancs. D'où cette ambiguïté dans leurs relations avec les autres Européens. Ainsi, le clergé protégeait les populations locales converties au christianisme contre les abus, les violences et même l'exploitation de certains agents des compagnies concessionnaires et de l'administration.

Bibliographie

- ATLAS DU CONGO, 2001, 2^e édition, Paris, Les Éditions Jeune-Afrique.
- COQUERY-VIDROVITCH Catherine, 1969, *Brazza et la prise de possession du Congo (1883-1885)*, Paris La Haye.
- COQUERY-VIDROVITCH Catherine, 1972, *Le Congo au temps des grandes compagnies concessionnaires (1898-1930)*, Paris La Haye.
- DIANZINGA Scholastique, 2010, « La fondation de la colonie du Congo-Français » in *Histoire générale du Congo des origines à nos jours*, Paris, L'Harmattan, tome II, p. 137-164.
- LEGRAIN Michel, 1994, *Le père Adolphe Jeanjean missionnaire au Congo*, Paris, Cerf.
- MAZENOT Georges, 1970, *La Likouala-Mossaka : Histoire de la pénétration du Haut Congo*, Paris, L'Harmattan.

- NDINGA MBO Abraham Constant, 2010, « La gestion du Congo (1886-1960) », in *Histoire générale du Congo des origines à nos jours*, Paris, L'Harmattan, tome II, p.197-223.
- NDINGA-OBA Antoine, 2003, *Les Langues bantoues du Congo-Brazzaville*, Paris, L'Harmattan.
- NGOÏE-NGALLA Dominique, 2010, *Au royaume de Loango, les Athlètes de Dieu*, Paris, Publibook.
- OBENGA Théophile, 2010, *Histoire générale du Congo des origines à nos jours*, Paris, L'Harmattan.
- RENOUARD, 1904, *L'Ouest africain et les missions catholiques. Congo et Oubangui*.
- YEKOKA Jean Félix, 2013, *L'homme et sa terre au pays de Boko-Songho du XVII^e au début du XXI^e siècle*, Thèse de doctorat unique d'histoire, FLHS, Université Marien NGOUABI.

NTELA N° 11, Janvier-Juin 2026

À mi-chemin de 2026, l'Afrique ne demande plus qu'on parle d'elle en des termes d'un continent qui demande de l'aumône. Elle veut au contraire que l'on parle avec elle. Les treize articles qui constituent ce onzième numéro de la revue Ntela s'inscrivent possiblement dans ce halo heuristique et multidisciplinaire. Il s'agit donc de treize regards, treize façons de refuser les raccourcis et de prendre le temps nécessaire de comprendre le monde, de le lire et de saisir l'enchaînement généalogique des faits, dans leur entrelacement. Parce que l'Afrique du XXI^e siècle est une Afrique complexe, un champ réflexif ouvert à l'intellectualité des sciences sociales et humaines, elle est un creuset des savoirs et connaissances.

Les treize textes rassemblés dans ce numéro viennent de plusieurs pays africains : un du Burkina Faso, six de la République du Congo, deux de la Côte d'Ivoire, deux du Gabon, un du Sénégal et un du Togo. Cette diversité originelle est la preuve que la revue Ntela est bien connue en Afrique, continent vers lequel le Centre Universitaire de Recherche sur l'Afrique (CURA) avait librement choisi de tourner ses regards en matière de recherche. Tenant compte de leur proximité et de leur affinité, les treize contributions ont été regroupées autour de trois rubriques : Histoire-Géographie ; Sociologie-Psychologie ; Philosophie-Littérature-Communication.

Contributeurs : Bléou Sylvain Angu, Catherine Blaya, Alassane Diop, Lagui Moyen, Stéphane Niangoran, Bambara Gustave, Félix Ouedraogo, Francis Ngombe, Richard Hotte, Yawo Agbéko Amewu, Richer Arnaud Obassi, Jean-Romarc Kouamé, Nada Krishna Matsimouna, Jessé Diama K'monti, Aboubekr Thiam, Larissa Adachi Bakana, Éric Damien Biyoghe Bi Ella Brou Cho Julie Eunice Epouse Moustapha, Fred Boris Ngandzadi Saminou, Rovéry Gaël Clarence Nguema Abaga Nguema, Jean Bruno Bayette, Marina Michelle Bakita Epouse Ella, Rony Devyllers Yala Kouandzi, Alhoudourou Maiga.

Infographie : Dreid Miché Kodja Manckessi.

ISSN : 2789-3588 / ISSN-L : 2789-3596